

Maurice MARTIN
3, rue Pasteur
78520 FOLLAINVILLE-DENNEMONT.

Le 29 mai 2009.

Cher(e) ami(e), cher(e) camarade,

Malgré la concurrence de plusieurs autres événements (élections européennes, Flins sans F1, Conseil Municipal de Mantes la ville, match de foot !...), le meeting de l'Agora "*pour le retour à une régie publique de l'eau dans la CAMY*" a rassemblé une cinquantaine de participants, parmi lesquels la présence discrète de représentants de Veolia et de la Lyonnaise des eaux !

Les quatre orateurs principaux ont développé des thèmes différents et parfaitement complémentaires :

- **Jean-Luc Touly**, ancien cadre de Veolia, licencié après la parution de son livre : "*L'eau des multinationales, les vérités inavouables*", a expliqué, preuves et documents à l'appui, ce que sont les pratiques habituelles des sociétés privées : surfacturations, emplois fictifs, corruption.... ce qui aboutit à un surcoût moyen de 25 % pour les consommateurs. Il a également insisté sur les combats menés et gagnés par des associations de citoyens obtenant le retour à une gestion publique de l'eau dans plusieurs communes importantes de France (Grenoble, Castres, etc.). Par ailleurs, il a démontré que l'indispensable protection de la ressource n'est pas compatible avec les objectifs de ces groupes qui ont tout intérêt à pousser à la consommation, l'eau n'étant qu'un business comme un autre pour eux. Enfin, la gestion par le privé révèle très souvent de lourds manques d'entretien des réseaux de canalisations (qui ont pour conséquences de nombreuses fuites et gaspillage de l'eau) et un surcoût pour les usagers car le manque d'entretien finit par nécessiter de lourds travaux sur les réseaux qui eux restent très souvent à la charge des collectivités.
- **Marie-José Kotlicki**, membre du Conseil Economique et Social, a détaillé le rapport dont elle a été chargée par "la troisième Assemblée de la République" sur les problèmes liés à l'eau à l'échelle mondiale. Ses conclusions allant dans le sens d'un rétablissement d'une gestion publique pour des raisons liées au coût, à la qualité et au contrôle des citoyens. En effet le rapport révèle que lorsque la gestion de l'eau est déléguée à une entreprise privée, la transparence de cette gestion est quasi-nulle, et que le contrôle, tant des élus que des citoyens est illusoire (par exemple les commissions des services publics locaux n'étant que consultatives et réunies peu souvent). Dans le cadre d'une régie, les élus ont un contrôle direct sur la politique de l'eau de leur collectivité, et les citoyens peuvent être représentés dans les instances de décision de la régie.
- **Djamel Nedjar**, Maire-Adjoint de Limay, a expliqué le fonctionnement de la régie de la rive droite (*Limay, Guitrancourt, Fontenay Saint Père*) et démontré que "*la régie publique, ça marche !*", et que cela coûte moins cher (*25 % pour le prix de l'eau, quatre fois moins pour l'abonnement !*). Mais tout en permettant un meilleur entretien des réseaux, un plus fort taux d'investissement dans le renouvellement de ces réseaux, réduisant ainsi les fuites et donc le gaspillage de cette ressource, car l'argent de l'eau reste pour l'eau, et ne part pas dans les poches des actionnaires. Ainsi la régie permet de payer l'eau moins cher, tout en réalisant plus d'investissements sur le réseau et en

protégeant mieux la ressource. Ainsi l'utilisateur paye le « juste prix de l'eau », celui qui correspond vraiment à ce que coûte sa distribution, son assainissement, sa protection et l'entretien et renouvellement des réseaux.

- **David Querret**, Président du Collectif pour une eau publique de Rouen, a expliqué le combat qui a été mené sur l'agglomération rouennaise et qui a abouti à convaincre Laurent Fabius de rétablir progressivement une régie publique pour les quelque 400 000 habitants de l'agglomération. Par sa compétence, sa force de conviction et son caractère unitaire (Partis, syndicats, Associations de locataires et de consommateurs), le Collectif rouennais a obtenu ce succès important. Après des citoyens, le collectif démontre depuis des années, que la régie est le meilleur mode de gestion pour assurer le « juste prix de l'eau », celui qui permet de payer l'eau au prix qu'elle coûte (entretien / renouvellement des réseaux, distribution, assainissement) tout en la protégeant du gaspillage et du business de certains, et en s'assurant de sa gestion en toute transparence avec la présence de citoyens dans les instances de la régie.

Tous les participants qui sont intervenus ensuite ou qui ont laissé leurs coordonnées, et, notamment, les représentants des organisations politiques locales : PS, PCF, POI, NPA, Verts, Décil... se sont déclarés impressionnés par la qualité, la cohérence et la complémentarité des interventions et ont déclaré leur accord pour constituer à Mantes la Jolie et dans les communes de la CAMY, une **Association** dont l'objectif serait de rassembler tous les élus, tous les citoyens et toutes les organisations qui se proposent d'obtenir **"le retour d'une régie publique de l'eau dans la CAMY"** à l'échéance de 2010 ou 2011.

Une réunion constitutive de cette Association sera donc convoquée fin juin, début juillet... afin d'éviter les "interférences" avec les campagnes électorales en cours (européennes le 7 juin, cantonales partielles les 21 et 28 juin à Mantes la Jolie).

Néanmoins, compte tenu de l'importance de ce dossier et de ses incidences locales sur la vie des citoyens, il nous paraît tout à fait normal et important que les candidats aux élections cantonales issus des différentes organisations représentées à ce meeting, se prononcent clairement dans leurs programmes "pour le retour à une régie publique de l'eau dans la CAMY".

Merci de bien vouloir me faire connaître votre position sur ce point et me confirmer votre participation à la constitution d'une Association locale, unitaire et concentrée sur cet objectif. Une date de réunion vous sera proposée ultérieurement.

Je vous prie d'accepter, cher(e) ami(e), cher(e) camarade, mes cordiales salutations.

Maurice MARTIN.